



Note de cadrage concernant la mise en place du marché de prestations de type traiteur pour l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

Tous les services prescripteurs dépendants de l'Université sont soumis aux règles d'exécution du présent marché.

Les numéros de contrats, d'enveloppes et de codes fournisseurs sont disponibles sur l'intranet dans le document « liste des marchés partagés ».

Forme du marché

Le marché est un accord-cadre multi-attributaires par lot et exécuté par bons de commandes.

L'accord cadre est alloté de la manière suivante :

Lot 1 : Prestation de petit déjeuner, pause-café et goûter.

Marché 2019 191002 0100.

Marché multi attributaires (2 prestataires retenus).

Lot 2 : Prestation de cocktail apéritif dinatoire ou non-dinatoire.

Marché 2019 191002 0200.

Marché multi attributaires (3 prestataires retenus).

Lot 3 : Prestation de plateau repas, de panier repas ou de buffet (repas assis).

Marché 2019 191002 0300.

Marché multi attributaires (3 prestataires retenus).

Pour chacun des lots, sont compris dans la prestation la livraison, la mise en place et le ramassage.

La durée du marché est d'un an à compter du 12 mars 2020. Il est reconductible deux fois pour une période identique.

L'attribution de chaque lot à plusieurs titulaires comporte des contraintes (voir exécution du marché), mais permet de garantir une offre diversifiée, ainsi que le maintien d'une situation de concurrence entre les titulaires.

Titulaires retenus

Lot 1 : Prestation de petit déjeuner, pause-café et goûter

G'Affair –Tout & Bon Montpellier

720 rue Louis Lépine

34000 Montpellier

montpellier@toutetbon.fr

04.99.51.63.75

SIRET : 850 267 675 00013

La Table de Cana Montpellier –SCIC Replic Restauration Insertion

515 rue de l'Industrie
34070 Montpellier
montpellier.contact@latabledecana.com
06.70.77.45.52
SIRET : 491 598 009 00026

Lot 2 : Prestation de cocktail apéritif dinatoire ou non-dinatoire.**SARL Traiteur Grand**

Parc d'activité Garosud
530 rue Raymond Recouly
34070 Montpellier
commercial@traiteur-grand.fr
04.67.70.37.41
SIRET : 487 743 668 00039

L'Atelier Nomade

Lieu dit Montlong
34800 Ceyras
contact@atelier-nomade.fr
09.67.05.10.98
SIRET : 495 162 091 00021

SARL Le Traiteur d'Amélie

Chemin départemental 189
Les Garrigues
34130 Mauguio
accueil@letraiteurdamelie.com
04.48.79.18.99
SIRET : 822 228 615 00016

Lot 3 : Prestation de plateau repas, de panier repas ou de buffet (libre-service mais repas assis).**G'Affair –Tout & Bon Montpellier**

720 rue Louis Lépine
34000 Montpellier
montpellier@toutetbon.fr
04.99.51.63.75
SIRET : 850 267 675 00013

Amis Traiteur

ZAC Via Domitia
379 avenue des razeteurs
34160 Castries
contact@amistraiteur.com
04.67.79.29.06
SIRET : 428 782 981 00040

La Table de Cana Montpellier –SCIC Replic Restauration Insertion

515 rue de l'Industrie
34070 Montpellier
montpellier.contact@latabledecana.com
06.70.77.45.52
SIRET : 491 598 009 00026

Exécution du marché

S'agissant d'un marché multi attributaires, **les services prescripteurs ont obligation de remettre en concurrence tous les titulaires retenus sur le lot** correspondant à la prestation attendue. Le respect de cette obligation doit être traçable (envoi de mails par exemple).

Réciproquement, les titulaires du marché ont l'obligation de répondre aux demandes de devis, dans les conditions définies par l'accord cadre. En l'absence de réponse des titulaires, le service prescripteur est réputé avoir respecté ses obligations.

Modalités de consultation

La mise en concurrence prend la forme d'une demande de devis transmise aux titulaires par courriel ou tout autre moyen écrit. Cette demande doit préciser tous les éléments techniques nécessaires à l'édition du devis par le titulaire.

Le service prescripteur a **obligation de conserver les documents justifiant de cette mise en concurrence** (demandes envoyées et réponses reçues). Le pôle achats publics de la DAFPA pourra être amené à demander ces documents aux services prescripteurs.

Sélection du candidat retenu

Concernant les offres reçues, les services prescripteurs doivent vérifier la concordance des prix indiqués dans les devis avec les prix indiqués dans les Bordereaux des Prix Unitaires (BPU) des titulaires, annexés à ce présent document. Les BPU sont des documents contractuels du marché et comportent les prix sur lesquels le candidat s'est engagé. Tout devis comportant des prix supérieurs à ceux indiqués au BPU devra systématiquement faire l'objet d'un refus et d'une transmission du document au pôle achats publics de la DAFPA.

Le service prescripteur doit ensuite faire son choix sur la base des critères suivants :

- Le prix : pondération variable de 40 à 60% ;
- La qualité de la prestation : pondération variable de 40 à 60%.

Le service prescripteur est libre de pondérer les critères dans ces limites. Il doit ensuite retenir le candidat qui est le mieux classé compte tenu de la pondération des deux critères.

L'analyse ayant conduit au choix n'est pas à communiquer aux prestataires, mais le service acheteur doit pouvoir justifier du choix du titulaire retenu en fonction de ces critères auprès de l'établissement. Le pôle achats publics de la DAFPA pourra être amené à demander ces éléments justificatifs.

Afin de simplifier cette phase, il vous est proposé en annexe une fiche type de mise en concurrence.

Un marché subséquent sous forme de bon de commande sur marché (OSMA) est ensuite émis (les éléments indispensables à l'exécution sont repris sur le bon de commande).

Lors de la saisie du bon de commande, le groupe marchandise à utiliser est **AA.63**, exclusivement.

Documents joints en annexe :

- Le Cahier des Charges Administratives Particulières (CCAP)
- Le Cahier des Clauses Techniques particulières (CCTP)
- Les Bordereaux des Prix Unitaires (BPU). **Ces documents sont confidentiels et ne peuvent être en aucun cas diffusés**
- Les fiches de renseignements indiquant les contacts à la réalisation de la prestation
- Le descriptif synthétique de chaque lot
- Une fiche type de consultation et de mise en concurrence des attributaires.